

RAPPORTS DE JURYS

CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEUR DES ECOLES

SESSION 2006

Académie de La Réunion

Aux futurs candidats du concours externe de recrutement de Professeur des Ecoles :

En diffusant la synthèse des rapports de présidents de commissions du concours externe de recrutement de professeurs des écoles de la session 2006 dans l'académie, le Rectorat de La Réunion entend apporter une aide significative à tous ceux qui ambitionnent de devenir professeurs des écoles.

Cette brochure reprend l'essentiel des comptes rendus disponibles, qui ont été réorganisés en quatre parties : le sujet, le bilan qualitatif, le bilan quantitatif, la conclusion et les conseils.

Nécessairement contextualisés, ces comptes rendus dispensent, nous le croyons, des éléments d'appréciation et de critique propres à fournir à de futurs candidats matière à aborder les épreuves de leur concours avec davantage de précaution de forme et de fond.

De même, les conseils donnés en conclusion ont-ils la plupart du temps valeur universelle et traitent de points de bon sens généralisables et transférables à tout sujet.

Puissent les candidats faire leurs ces quelques recommandations et augmenter ainsi leurs chances de réussite au concours !

Telle est l'unique ambition de cette publication

I. LE SUJET

Sujet intéressant, en lien avec les Programmes de 2002, avec une bonne articulation entre les trois parties de l'épreuve.

Les textes proposés pour la synthèse formaient un ensemble bien articulé, avec une problématique assez aisée à identifier, et peu de contresens ont été constatés.

Les connaissances attendues en grammaire ont trop souvent fait défaut ou été insuffisamment maîtrisées.

La question complémentaire permettait bien aux candidats qui avaient suivi une formation pédagogique de mettre en évidence leurs connaissances, mettant par contre en difficulté les autres.

II. BILAN QUALITATIF

A côté de copies globalement très faibles, on constate dans beaucoup d'autres :

- une **orthographe défectueuse**
- des **erreurs syntaxiques** et des **difficultés d'expression**
- une **lisibilité souvent mauvaise** (écriture, présentation, organisation du texte), avec quelques productions quasi-illisibles

Malgré ces défauts, les copies montrent généralement, pour la synthèse, un souci d'organisation : présentation des documents, explicitation d'une problématique (très souvent absente néanmoins), annonce d'un plan, développement avec recours explicite aux documents, conclusion.

Cependant, si assez peu de contresens ont été commis, beaucoup de candidats ne font pas véritablement une synthèse, mais se contentent d'un traitement linéaire et non problématisé des documents, et le résultat reste bien souvent très superficiel.

Enfin, un **nombre significatif de candidats n'a traité qu'une partie des questions** et a fait l'impasse sur l'(les) autre(s) ; ceci minore évidemment leur résultat et explique également en partie les notes très faibles, donnant parfois des regrets lorsque la partie traitée l'a été correctement.

Sur un autre registre, plusieurs copies présentaient, de façon certes justifiable au vu de l'organisation générale de la production et/ou des éléments ainsi mis en évidence, une **utilisation d'encre de couleurs différentes et/ou de surligneurs, susceptibles d'être interprétés comme des signes distinctifs.**

Il conviendrait de ce point de vue de **s'assurer qu'un message clair interdisant ces marques dans les copies est bien communiqué à tous les candidats avant le début des épreuves.**

III. BILAN QUANTITATIF

On remarque une **très forte hétérogénéité dans la qualité des copies**, avec des notes allant de 0,5 à 20 (sur les 265 éliminés, 53 candidats ont obtenu des notes inférieures ou égales à 2,5 ; par contre, 22 ont obtenu une note supérieure ou égale à 17 et seulement 100 une note supérieure ou égale à 16).

IV. CONCLUSION – CONSEILS

La lecture de ce qui précède conduit à attirer l'attention sur les points suivants :

- orthographe, syntaxe, expression
- écriture, présentation, mise en page, concision
- lecture attentive des questions
- capacité de synthèse
- gestion du temps, afin d'éviter les impasses et de permettre la relecture

I. LE SUJET

L'épreuve comporte trois exercices et deux questions complémentaires.

Le premier exercice (4 points), après une mise en application numérique du théorème de PYTHAGORE conduit à la résolution d'un système linéaire de deux équations à deux inconnues puis à la recherche de couples d'entiers naturels dont la différence des carrés est donnée.

La question complémentaire (4 points) qui accompagne le premier exercice permet au candidat d'analyser (typologie, compétences, difficultés, aides, ...) au niveau de l'école élémentaire deux problèmes dont il vient de mettre en œuvre le modèle expert de résolution.

Le second exercice (4 points) porte sur la géométrie plane. La construction d'une figure nécessite les connaissances de base sur le triangle équilatéral et les droites parallèles. La seconde question utilise la notion de symétrie par rapport à une droite et une propriété caractéristique du losange. La dernière question conduit à un calcul algébrique avec radicaux par application du théorème de PYTHAGORE et du théorème de THALES.

La question complémentaire (4 points) qui accompagne le second exercice permet au candidat d'analyser (contenu mathématique, procédures possibles, erreurs, réussites) les réponses de quatre élèves à deux exercices extraits de l'évaluation nationale 6^{ème} 2004 et qui visent la reconnaissance du losange et du carré dans des figures complexes.

Le troisième exercice (4 points) traite de la relation entre les échelles CELSIUS et FAHRENHEIT de repérage de la température.

II. BILAN QUALITATIF

De façon générale, au regard des réponses fournies, le jury constate pour les candidats de grandes difficultés à comprendre ce qui est attendu, tout comme à communiquer avec rigueur dans un français correct.

Parmi les erreurs signalées par les correcteurs figurent :

Exercice 1 :

3) Seules quelques décompositions de 144 sont données. La suite est rarement traitée.

Question complémentaire 1 :

A) Les aides proposées ne sont pas applicables à des élèves de l'école élémentaire (système).

B) Vocabulaire « pseudo-technique » pour désigner des choses simples.

Exercice 2 :

1) Des traits de construction sont manquants (tracé de la parallèle)

2) Peu de démonstrations correctes utilisent la symétrie, on « voit » beaucoup.

3) Absence de maîtrise de THALES dans la configuration du problème.

4) Difficultés à effectuer les calculs algébriques, dans les rares situations où la question est traitée.

Question complémentaire 2 :

Très souvent, les connaissances des candidats ne sont pas supérieures à celles des enfants, et des réponses correctes sont jugées erronées. La production de l'élève D, sur une deuxième page a été oubliée.

Exercice 3

La non proportionnalité n'est pas reconnue.

III. BILAN QUANTITATIF

1146 copies soumises à la correction.

971 notes inférieures à 10 dont 458 notes éliminatoires.

175 notes supérieures à 10

Moyenne 6,28 sur 20.

I. LE SUJET

→ Les sujets proposés ont été conformes aux textes officiels et permettaient de vérifier chez le candidat :

- la maîtrise des connaissances et des notions nécessaires pour enseigner à l'école primaire,
- la capacité à comprendre, analyser et exploiter des documents en mettant en oeuvre une démarche d'investigations scientifiques et en faisant preuve d'esprit critique,
- l'aptitude à organiser les connaissances historiques et/ou géographiques, à concevoir l'élaboration des savoir-faire et des repères culturels définis dans les programmes d'histoire et géographie.

→ Les 28 commissions de correcteurs sur les 5 concours ont noté que ces sujets étaient correctement libellés, classiques, clairement énoncés, intéressantes, abordables, ne nécessitant pas de connaissances de haut niveau.

→ Les correcteurs ont apprécié de disposer d'un corrigé type et d'un barème de notation qui a été suivi.

→ Les candidats avaient le choix entre deux composantes :

- Composante majeure notée sur 14 points comprenant 2 parties :

* 1ère partie sur 6 points avec 2 questions

Histoire : « l'Humanisme et la Renaissance : une nouvelle vision de l'Homme et du monde ».

Géographie : « comment expliquer les inégalités du peuplement mondial ».

* 2ème partie : Géographie avec des documents sur « les paysages ruraux en France métropolitaine : territoires aménagés, territoires à ménager ».

- Composante mineure notée sur 6 comprenant les 2 questions (Histoire – Géographie) de la 1ère partie de la composante majeure.

II. BILAN QUALITATIF

A part quelques copies, les 28 commissions, sur tous les concours, ont constaté chez une majorité de candidats :

- en Histoire

- une confusion entre la Renaissance et Siècle des Lumières
- des erreurs chronologiques
- des connaissances insuffisantes et des erreurs regrettables
- de manques de précisions

(C'est à se demander si certains candidats ont suivi un cursus scolaire (cf. « Au XVIII ème siècle on voit apparaître les Frères Lumières. Pour eux, c'est l'Homme qui apporte la lumière d'où leurs surnoms » ou encore : « les rues de la Renaissance sont éclairées au néon. La Renaissance est l'époque où l'Homme renaît ».

A la Renaissance l'Homme découvre qu'il est mortel, que son sang n'est pas figé dans son corps. S'il se coupe, il se vide de son sang ».

« L'invention de l'imprimerie par NUREMBERG » « Chapelle Sixteen »

l'humanisme c'est faire de l'humanitaire, agir sur les catastrophes »).

-En Géographie

- des connaissances très évasives (des H-S, les causes historiques de l'inégalité du peuplement mondial éludées au profit des causes climatiques et géographiques)
- beaucoup de difficultés à dégager un contenu scientifique
- l'analyse des documents proposés se limitant souvent à la paraphrase
- des concepts non maîtrisés
- peu d'exemples, pas de localisations précises
- Exploitation pédagogique, souvent floue, ne tenant pas compte de l'âge des enfants du cycle III.

(A éviter par exemple : « bocage → habitat trapu »

« Paris qui compte à lui seul 534 millions d'habitant »)

En général

- pas d'introduction, de problématique, de plan annoncés - Pas de conclusion
- des présentations confuses avec des manques de rigueur dans certaines copies
- utilisation malaisée du vocabulaire historique et /ou géographique
- des lacunes regrettables en orthographe, des syntaxes mal maîtrisées,
- un manque d'organisation des idées

↳ ont été appréciées toutefois :

- les copies clairement écrites et explicites
- l'aspect réaliste des analyses, des avis et des démarches pédagogiques

Toutes ces remarques négatives justifient notre bilan quantitatif très décevant :

III. BILAN QUANTITATIF

Tous concours confondu 1496 copies ont été corrigées par 28 commissions :

892 pour la composantes majeure → moyenne → 4,75/14

604 pour la composante mineure → moyenne → 1,53/6

Concours	MAJEURE / 14				MINEURE / 6			
	Nbre de candidats	N ≤ 5	N ≥ 8	Moyenne	Nbre de candidats	N ≤ 2	N ≥ 2,5	Moyenne
Externe public	599	405	71	4,53	470	373	97	1,43
Second concours interne	123	90	8	4,07	64	52	12	1,24
Troisième concours	80	57	9	4,10	53	48	5	0,88
Externe spécial	4	3	0	5,25	3	3	0	1,5
Externe privé	86	57	17	5,81	14	6	8	2,64
TOTAL	892	612/68,6%	105/11,7%	4,75	604	482/79,8%	122/20,19%	1,53

IV. CONCLUSION – CONSEILS

- Faire une lecture intelligente des questions de chaque partie de l'épreuve pour en repérer la logique, l'enchaînement (où veut-on me mener et par quelles étapes ?), les limites respectives (jusqu'où doit aller ma réponse et où commence la réponse à la question suivante).

- Actualiser les connaissances personnelles - Les erreurs propres à la matière (chronologiques, confusion et imprécisions) sont à éviter.

- Montrer davantage de capacité de synthèse, de mise en relation et de réflexion dans toutes les questions.

- Exploiter les documents de façon approfondie

- Sur la forme :

→ le « démarrage » d'un devoir gagnerait à être présenté. (sans tomber dans l'excès qui consiste en une large présentation des documents et du sujet avant de répondre à la question, un simple titre et une phrase reprenant le sujet peuvent rendre la copie plus attractive) .

→ éviter de vouloir à tout prix « caser » un maximum de savoir scientifique en oubliant parfois le sujet ou la question posée : le correcteur cherche des informations pertinentes .

→ éviter aussi de placer à tout prix un jargon pédagogique souvent mal maîtrisé : une succession de phrases qui place un maximum de termes savants conduit souvent à des devoirs sans consistance, énonçant des banalités.

ÉPREUVE DE SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE

RAPPEL SUR LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

L'arrêté du 10 mai 2005 ayant porté modification du concours de recrutement des professeurs des écoles, l'épreuve de sciences et technologie qui était auparavant une épreuve optionnelle avec celle d'histoire-géographie à l'oral du concours se retrouve obligatoire et associée à l'histoire-géographie pour constituer une épreuve écrite unique, placée avec les mathématiques et le français en épreuve obligatoire d'admissibilité.

Les candidats peuvent choisir, au moment de leur inscription, s'ils optent pour composer :

- de manière majeure en sciences expérimentales et technologie (14 points) et mineure en histoire-géographie (6 points)
- de manière majeure en histoire-géographie (14 points) et mineure en sciences expérimentales et technologie (6 points)

L'association des deux résultats (notes sur 20 points) constituera le résultat de la troisième épreuve écrite d'admissibilité.

Tout professeur des écoles devant posséder une bonne maîtrise de la langue, le texte prévoit que trois points peuvent être enlevés sur l'ensemble de l'épreuve, 1 dans l'épreuve mineure et 2 dans l'épreuve majeure, pour sanctionner les mauvais écrits.

I. LE SUJET

Le sujet proposé est composé de deux parties :

Une première, notée sur 6 points, destinée à évaluer les connaissances scientifiques du candidat dans les domaines des sciences expérimentales et de la technologie. Elle est formée de questions concises portant sur le programme de l'épreuve. Cette partie, commune à tous les candidats, sera celle qui sera proposée comme unique épreuve à ceux qui ont fait le choix des sciences expérimentales et de la technologie comme dominante mineure au concours.

Durée : 45 minutes

Une seconde partie, notée sur 8 points, destinée à apprécier la capacité du candidat à exploiter une documentation de 4 pages au plus, pour présenter à des élèves de cycle 3, en un texte d'une à deux pages, un problème donné sous l'angle d'une démarche scientifique, de façon à mettre les élèves en situation de mener une démarche d'investigation faite de questionnement, de réflexion et d'expérimentation, conduisant à une acquisition de savoirs.

Durée : 2 heures 15 minutes

Première et seconde parties constituent la composante majeure notée sur 14 points. Le candidat est libre de gérer son temps comme il l'entend.

« Cette épreuve vise à évaluer les connaissances du candidat et ses capacités à les mettre en relation et non à repérer une aptitude à prévoir les pré représentations ou les réactions des élèves ou à élaborer le détail d'une séquence d'enseignement, compétences que la formation lui apportera en deuxième année d'IUFM. »
Extrait des éléments de cadrage donnés par la direction des personnels enseignants septembre 2005

Toute note inférieure ou égale à 5 à la troisième épreuve écrite Histoire Géographie et Sciences Expérimentales et Technologie est éliminatoire.

II. BILAN QUALITATIF

Première partie

Le niveau scientifique est très inégal. Si certaines copies attestent une bonne maîtrise des contenus, d'autres témoignent de connaissances peu solides voire erronées.

- une confusion est parfois faite entre la fusion (changement d'état de la matière, attendue par le sujet) et la fusion nucléaire. Certains candidats évoquent même une disparition de matière.
- le rôle des nutriments et de l'oxygène est souvent traité au niveau de l'organisme (respiration et digestion) et plus rarement au niveau cellulaire comme le sujet le demandait. Dans ce cas, la réponse globale la plus fréquemment donnée est celle « d'apport d'énergie ».
- peu de candidats évoquent le changement d'état lors du palier d'ébullition (question 3) et presque aucun n'apporte des explications en relation avec la température d'ébullition qui n'est pas exactement de 100°C. L'interprétation des résultats est très incomplète.
- Les candidats ne distinguent pas suffisamment leurs réponses lorsqu'il y a deux interrogations dans une même question. Ainsi lorsqu'il est demandé : « Décrivez et interprétez... » il est fréquent que la réponse donnée soit globale, ce qui ne constitue ni une bonne description ni une interprétation pertinente.
- nombreux sont ceux qui ne savent pas décrire une graine, qui oublient de citer son importance comme organe de dissémination et encore davantage comme organe de résistance. Pour beaucoup, la graine c'est « ce qui germe et donne une autre plante ».
- éclipse de lune et éclipse de soleil sont mal expliquées. Des descriptions parfois étonnantes placent le soleil entre la terre et la lune ou indiquent la lune comme satellite du soleil. Quant aux schémas dont la production était suggérée, ils sont rarement de bonne qualité.

Seconde partie

Première étape : analyse de documents

Question 1

- l'analyse des documents présentés n'a presque jamais été faite de manière satisfaisante. Il était demandé de préciser le statut scientifique des informations qu'ils apportent. Les candidats se sont contentés de les paraphraser ou au mieux de les résumer. L'analyse comparative souhaitée n'a pas été réalisée. Le sujet n'est toutefois pas parfait. La source du document B n'est pas indiquée.

Question 2

- la complémentarité des deux documents proposés en fin de dossier avec ceux qui précèdent n'est que rarement trouvée.
- Les précisions attendues sur le type de maladies évoquées ont rarement été données. Il est à noter que le corrigé fourni attend que les candidats indiquent l'origine des maladies évoquées alors que la formulation « en dégagant le type de maladies évoquées » ne demande pas explicitement ces informations. Cette question porte donc à confusion.

Question 3

- les candidats ont souvent confondu problème au sens « un thème qui pourrait être traité au cycle 3 » et situation-problème au sens « point de départ d'une activité en classe ». Il en résulte des réponses souvent incomplètes qui ne font que peu de place aux différents types d'activités de recherche, d'observation qui pouvaient être imaginées.
- la référence aux programmes de l'école primaire est rarement faite
- l'utilisation des documents du dossier comme support d'apprentissage, qui ne pouvait être envisagée, a pourtant été proposée par un assez grand nombre de candidats.

Question 4

- les connaissances que les élèves pourront aborder ont rarement été bien identifiées. De nombreuses copies citent plutôt les compétences transversales mises en œuvre par la pratique d'activités de recherche individuelles ou collectives.

III. BILAN QUANTITATIF

471 candidats ont composé

Nombre de copies blanches : 0

Note minimale : 1

Note maximale : 11,25

Moyenne de l'épreuve : 5,64 / 14

Répartition des notes

0	$0 < X \leq 2$	$2 < X \leq 4$	$4 < X < 7$	7	$7 < X \leq 9$	$9 < X \leq 12$	$12 < X \leq 14$
0	20	100	212	17	92	30	0
0%	4,24%	21,23%	45,01%	1,48%	19,53%	6,37%	0%

Soit 29,51% des candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne de 7/14

Fréquence des points enlevés pour l'orthographe

0,25	0,50	0,75	1	1,25	1,50	1,75	2
10	36	7	27	1	8	0	8

Au total 97 candidats sur 471 ont été sanctionnés pour une orthographe ou / et une syntaxe défailtantes, ce qui représente un taux global de 20%.

I. LE SUJET

La commission a apprécié la richesse du texte proposé : un conte mettant en œuvre des personnages traditionnels. Des difficultés lexicales ainsi qu'une structure originale permettaient d'évaluer la culture des candidats ainsi que de ses capacités à analyser un texte littéraire en créole réunionnais.

II. BILAN QUALITATIF

- Le texte proposé :

Une expression écrite organisée à partir d'un plan original et non une simple reprise des éléments d'aide proposés par les concepteurs du sujet aurait été appréciée. Aucun des 8 candidats a su la mettre en œuvre. Le niveau de langue est peu recherché aussi bien au niveau du vocabulaire que de la construction syntaxique.

- **La traduction** : l'extrait proposé à la traduction recelait deux difficultés particulières, sur les 8 candidats, un seul a su les dépasser.

- Compréhension globale du sujet :

Le texte est trop souvent paraphrasé. Le candidat doit s'efforcer de présenter le texte de le situer dans son genre, d'apporter quelques informations mêmes succinctes sur l'auteur (B. Gamaleya) pourtant une personnalité littéraire de premier plan à la Réunion, éventuellement de situer le texte dans cette œuvre.

La plus grosse erreur qui disqualifie la production est de rédiger en français. Il est pourtant bien indiqué qu'il s'agit d'un « Commentaire guidé d'un texte en langue régionale ».

- L'organisation du propos :

Le commentaire guidé reste une difficulté majeure aussi bien dans la compréhension des nuances de l'expression en créole que du point de vue de l'analyse littéraire.

Le texte supposait 1°) une analyse du conte traditionnel, soit de repérer les personnages traditionnels, la dimension magique, les renversements d'action, l'inscription dans l'espace créole, notamment la place de l'oralité. 2°) les aspects particuliers de ce texte où l'auteur re-travaille le matériau oral. On y perçoit une manipulation du conte avec des changements de noms des personnages traditionnels, des références à des contes traditionnels européens (le chat botté par exemple).

Si le premier aspect a été relativement bien perçu (notamment la dimension magique et l'inscription dans l'espace créole- sans toutefois faire de relation avec les conditions de production et de communication de ces contes dans la société réunionnaise ; les caractères propres de ce texte et le travail de l'auteur n'ont pas été perçus. La meilleure copie a, effleuré ces derniers aspects.

III. BILAN QUANTITATIF

- Tableau de synthèse.

Commissions	Nombre de candidats		Moyenne	Note maximale-minimale.
	Inscrits	Présents		
C1		8	9	15- 03

- Répartition des notes :

0/3	4/7	8/11	12/15	16/20
1	2	3	2	0

Observations : trois mauvaises copies et trois copies moyennes-faibles. Cette épreuve reste difficile : l'impréparation des candidats aussi bien au niveau de la compréhension de l'épreuve (chaque année une copie est rédigée en créole), que des connaissances, notamment de la littérature et de la culture réunionnaise explique ces difficultés.

IV. CONCLUSION – CONSEILS

- Au niveau de la maîtrise du contenu :

Nous recommandons aux candidats la lecture des œuvres de la littérature réunionnaise, notamment des différents genres : poésie, contes, romans, nouvelles ; de s'informer des différentes publications et des auteurs, d'avoir une vision au moins générale de l'évolution de la littérature au XXème siècle. La lecture de quelques ouvrages de littérature élaborés pour le second degré est conseillée.

De manière générale, ne pas sous estimer les difficultés du commentaire de texte, difficultés valables quelque soit la langue.

I. LE SUJET

Les textes proposés étaient tous des sujets d'actualité mais pour certains ils prêtaient peu à un échange d'idées ou du moins ils 'inspiraient' peu les candidats.

La grille de notation proposée correspondait aux consignes données lors de la réunion d'information, c'est-à-dire valoriser l'expression orale correcte et l'aisance de communication, le modèle de langue entendu par les jeunes élèves de primaire étant primordial. Tout est améliorable mais cette grille avait l'avantage d'harmoniser les notations des différentes commissions.

II. BILAN QUALITATIF

Les quelques commentaires suivants ont émané des commissions ou s'imposent au vu des chiffres ci-dessus :

La note la plus basse et la plus haute et les pourcentages dans chacune des tranches de notation montrent un niveau très hétérogène.

Le constat s'impose que pour 39 % des candidats le niveau d'anglais est beaucoup trop faible pour enseigner la langue en primaire. Mais que, de surcroît, le niveau serait à améliorer lors de la formation IUFM pour 27.5 % des candidats entendus.

De gros problèmes ont été constatés sur la phonologie – la syntaxe de base – la culture et les connaissances élémentaires des pays anglophones.

A l'évidence certains candidats ont choisi l'anglais par défaut.

III. BILAN QUANTITATIF

Les 10 commissions ont reçu 255 candidats –
5 candidats étaient absents –

Moyenne attribuée sur 10 commissions : 09.77/20

La moyenne la plus basse était à : 08.50/20

La moyenne la plus haute était à : 11.13/20

La note la plus basse attribuée à un candidat : 02/20

La note la plus haute attribuée à un candidat : 19/20

Nombre de candidats en-dessous de 08/20 :	99	soit	38.82 %
Nombre de candidats entre 08/20 et 11/20 (inclus)	70	soit	27.45 %
Nombre de candidats au-dessus de 11/20	86	soit	33.72 %

ÉPREUVE ORALE D' ENTRETIEN

(option littérature de jeunesse)

L'épreuve orale d'entretien comprend 2 parties :

- une première partie qu'on appellera « professionnelle » en référence à sa précédente dénomination, qui est commune à tous les candidats quelle que soit leur option choisie pour la deuxième partie
- une deuxième partie au choix du candidat , parmi trois domaines :
 - littérature de jeunesse
 - musique
 - arts visuels

I. BILAN QUALITATIF

1. première partie

Les sujets et textes proposés étaient pertinents et ne posaient pas de problème particuliers de compréhension.

Les meilleurs candidats se sont appuyés sur une bonne compréhension du dossier, des connaissances étayées, et ont su présenter leur exposé en dégagant une problématique et un plan.

Les autres se sont souvent contentés d'une simple paraphrase du texte, les plus en difficulté limitant leur exposé à 2 ou 3 minutes sur les 10 qui leur étaient attribuées.

2. seconde partie

La plupart des candidats maîtrisaient le cadre fixé pour l'épreuve et s'y sont tenus, le plus souvent de façon stéréotypée, avec parfois un sentiment de « leçon apprise » que l'entretien permettait heureusement de lever ou de confirmer.

L'exposé devait être présenté sans notes, et un seul incident est à signaler.

Deux paramètres ont permis de distinguer les candidats :

- la qualité littéraire de la présentation et de l'analyse de l'œuvre présentée d'une part ;
- la capacité à en proposer une exploitation pédagogique en référence aux Programmes de 2002 et aux apprentissages visés d'autre part

De ce point de vue, le niveau de classe était généralement bien ciblé, et la plupart ont pu situer l'œuvre dans des réseaux auxquels elle pouvait appartenir. Néanmoins, peu d'entre eux ont pu faire preuve d'une maîtrise convaincante et articulée des deux paramètres ci-dessus (45 notes supérieures ou égales à 8/10 pour 188 candidats), et un nombre très significatif a été en difficulté dans les deux domaines (41 notes inférieures ou égales à 3/10).

II. BILAN QUANTITATIF

La notation

Conformément à l'arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation des concours, les commissions ont attribué aux candidats deux notes distinctes dont elles ont à l'issue de l'harmonisation finale reporté le total sur le bordereau quotidien comportant les codes réglementaires

Résultats

	Externe public	2 nd interne	externe privé
Nb. candidats	161	18	9
1 ^{ère} partie	5,27	5,83	5,28
2 ^{nde} partie (option)	5,64	5,61	5,39
Total	10,91	11,44	10,67
Éliminés	18	2	2

A l'issue de l'harmonisation finale, les écarts de notation par rapport à la moyenne des notes entre les 9 commissions du concours externe public sont les suivants : de - 0,61 à + 1,02

Imprimé en France

© Rectorat de la Réunion 2007

Directeur de la publication : Daniel Gilly

Conception et réalisation : Michel Dieulivol